



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

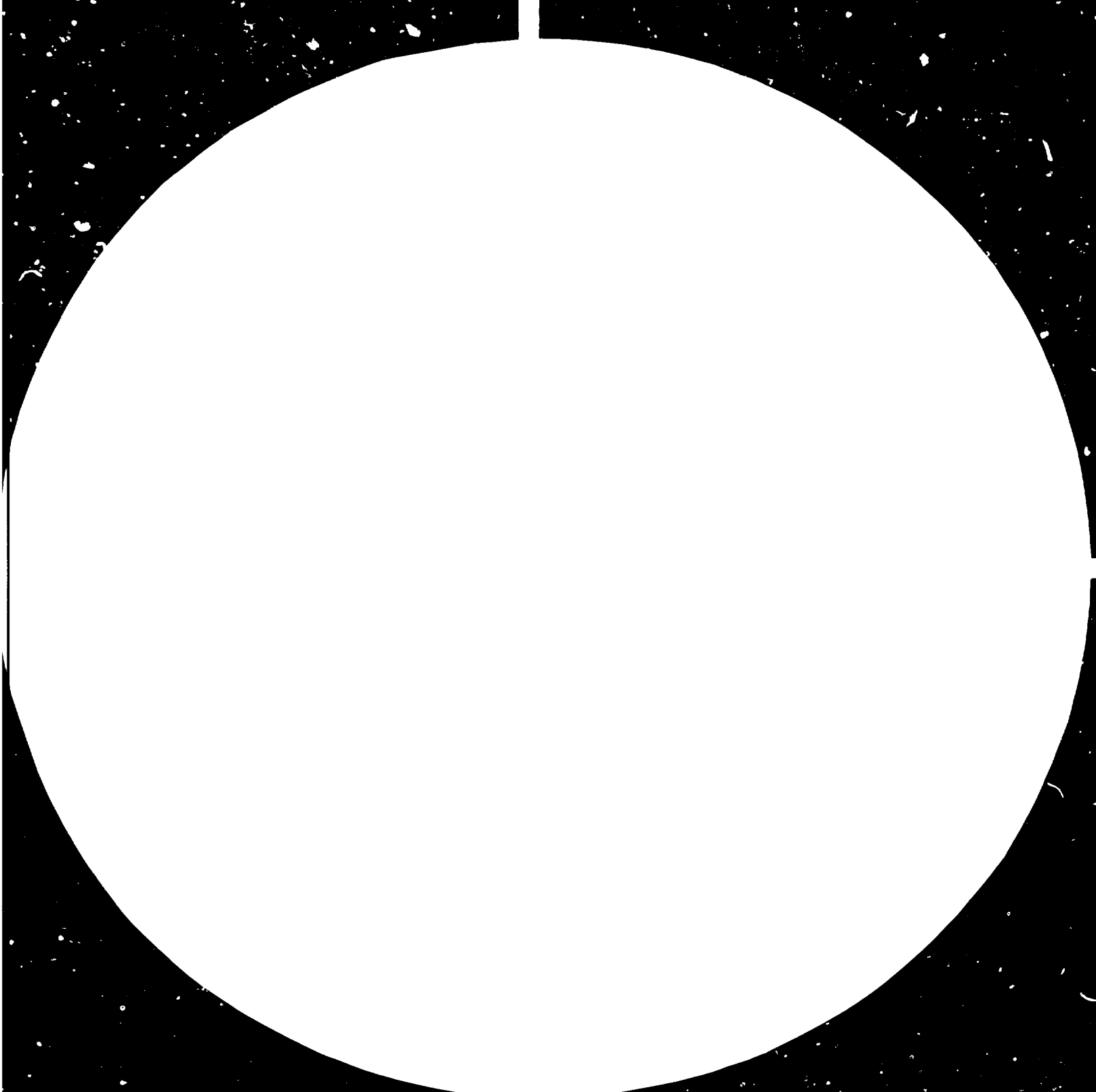
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

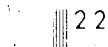
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





18 25



Resolution Test Chart

Resolution Test Chart



09513 - F



Distr. GENERALE

ID/B/237

21 février 1980

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Quatorzième session

Vienne, 9-19 mai 1980

Point 9 de l'ordre du jour

REDEPLOIEMENT DES INDUSTRIES DES PAYS DEVELOPPES

VERS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Etudes entreprises par l'ONUDI

Rapport intérimaire du Directeur exécutif

600000

80-32054

Distr.: 10 mars 1980

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 2	3
I. LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LE REDEPLOIEMENT	3 - 12	3 - 5
II. AMENAGEMENTS DE STRUCTURES DANS LES PAYS DEVELOPPES	13 - 17	6 - 7
III. PREPARATIFS DE LA TROISIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONU	18	7 - 8
IV. DECISIONS A PRENDRE PAR LE CONSEIL	19	8

Résumé

On trouvera dans le présent document un bref exposé consacré aux progrès accomplis par le Secrétariat de l'ONU dans son programme de recherche sur le redéploiement de l'industrie, aux études faites sur le redéploiement en République de Corée et en Tunisie, aux progrès enregistrés par les pays de l'ANASE en matière de redéploiement régional et enfin aux répercussions du redéploiement sur les femmes. Les aménagements de structures dans l'industrie des pays développés ont fait l'objet d'un séminaire qui s'est tenu en 1979, à Vienne; un autre séminaire, auquel ont été présentées un certain nombre d'études par pays, a permis d'examiner les formes que prend le redéploiement dans les pays en développement et les répercussions qu'il y provoque. Le présent document contient en outre la liste des études et des rapports déjà rédigés ou en préparation, ainsi que celle des documents présentés à la troisième Conférence générale de l'ONU.

Introduction

1. En application de la résolution 31/163 de l'Assemblée générale et des conclusions du Conseil du développement industriel à sa treizième session, le Secrétariat de l'ONUDI soumet au Conseil la présente note, dans laquelle est brièvement décrit son programme de recherche sur le redéploiement industriel et les aménagements de structures.
2. Dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence générale de l'ONUDI, le Secrétariat a établi une note^{1/} et un rapport d'ensemble^{2/} sur ce sujet, qui reproduisait les conclusions et les grandes lignes de son programme de recherche. Dans le présent rapport, le Secrétariat indique brièvement les activités menées depuis la présentation du document ID/B/222 au Conseil du développement industriel, à sa treizième session.

LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LE REDEPLOIEMENT

3. Les recherches sur les perspectives et les répercussions du redéploiement dans les pays en développement sont menées de trois façons distinctes : recherche analytique fondamentale; études par pays ou par sujet; séminaires et réunions.

Recherche analytique

4. Les travaux de recherche du Secrétariat visent à déterminer les perspectives offertes aux pays en développement et les priorités que ces pays se fixent en matière de développement industriel. Le Secrétariat s'efforce ainsi de recueillir des renseignements dans les documents - publiés ou inédits - consacrés aux priorités sectorielles dans l'industrie, et d'établir des prévisions sur la structure probable de l'industrialisation des pays en développement. A cette fin, il analyse les plans de développement des pays du Tiers monde, les prévisions sectorielles faites à l'échelle mondiale et les données relatives aux principaux projets de développement dans certains sous-secteurs. Ces analyses sont complétées par les informations que recueille le Secrétariat au sujet des progrès accomplis par les divers gouvernements dans l'application de la Déclaration et du Plan d'action de Lima.

^{1/} ID/CONF.4/9.

^{2/} UNIDO/ICIS.136.

Etudes de cas

5. Deux études de pays, déjà achevées font l'objet d'un dernier examen avant leur publication. La première porte sur les résultats obtenus par la République de Corée en matière de redéploiement. On y examine en particulier les apports financiers et techniques étrangers dans l'industrialisation, ainsi que les répercussions de ces apports sur la production, l'emploi et le commerce avec l'étranger. On y décrit en outre les mesures qui ont été prises dans le pays pour tirer le meilleur parti possible des apports financiers et techniques, et les institutions qui ont été mises en place à cette fin. La seconde a pour sujet les répercussions des accords de sous-traitance internationaux sur la réalisation des objectifs nationaux de la Tunisie. On s'y efforce de répondre à la question de savoir dans quelle mesure cette forme particulière de redéploiement peut constituer une solution de remplacement aux efforts d'exportation des entreprises tunisiennes, qui se heurtent à des difficultés considérables sur les marchés internationaux ou un complément à ces efforts.

6. L'Association des Nations de l'Asie du Sud Est (ANASE) a de son côté fait l'objet d'une étude où le redéploiement industriel est examiné dans le contexte de l'intégration économique des pays en développement. Cette étude porte sur les résultats obtenus jusqu'ici dans ce groupe de pays, sur les politiques appliquées par les pays membres et sur leurs efforts pour évaluer les perspectives offertes dans la région. On y analyse également les obstacles et les difficultés, tant externes qu'internes, avant de formuler des conclusions et des recommandations.

7. L'étude sur les zones industrielles d'exportation, annoncée à la session précédente du Conseil^{3/}, a été menée à bien; elle sera publiée prochainement. Enfin, le Secrétariat a terminé une étude sur le rôle des femmes dans le redéploiement de l'industrie vers les pays en développement et sur les conséquences de ce redéploiement pour les femmes, en réponse à la demande faite par le Conseil à sa treizième session et compte tenu de l'importance de la question. Cette étude porte sur la main-d'oeuvre féminine dans les industries redéployées ainsi que sur les effets sociaux et économiques qu'à ce type d'emploi, non seulement sur les travailleuses, mais aussi dans les pays intéressés.

Séminaires et réunions

8. Un séminaire sur les aménagements de structures dans l'industrie, réunissant 23 spécialistes de divers pays développés, s'est tenu en octobre 1979, à Vienne.

^{3/} Voir ID/B/222, paragraphe 51.

Ce séminaire, qui avait pour objet de passer en revue les travaux de recherche récents sur la restructuration et les questions connexes, a permis d'établir un inventaire des efforts de recherche déployés au niveau international et de procéder à un échange de vues sur les méthodes utilisées.

9. A la treizième session du Conseil, certains représentants des pays en développement ont proposé que le Secrétariat organise une réunion d'experts de haut niveau provenant de ces pays, en demandant à ces derniers de lui faire part de leurs vues, de leurs expériences et de leurs suggestions au sujet du redéploiement industriel et des programmes exécutés par l'ONUDI dans ce domaine.

10. Conscient de la nécessité de mettre en place un système d'échange direct d'opinions et d'informations avec les pays en développement sur cette question, le Secrétariat a organisé à Vienne, les 20 et 21 septembre 1979, un séminaire sur les formes et les incidences du redéploiement des industries vers les pays en développement.

11. Ce séminaire avait essentiellement pour but :

- a) D'examiner les notions de redéploiement et d'aménagement;
- b) D'isoler et de mettre en lumière les principaux problèmes que posent les perspectives et les répercussions du redéploiement dans les pays en développement;
- c) De fournir des indications sur les priorités et les politiques des divers pays en développement en ce qui concerne les domaines possibles de coopération industrielle avec les pays développés et les modalités de cette coopération;
- d) D'élaborer à l'intention de la communauté internationale des propositions d'ordre général touchant les mesures et les politiques à appliquer par les pays développés, les pays en développement et les organisations internationales.

12. Un rapport^{4/} succinct sur les travaux de ce séminaire a été publié, en même temps que les divers documents par pays^{5/}.

4/ ID/WG.315/11.

5/ ID/WG.315/1-10.

AMENAGEMENTS DE STRUCTURES DANS LES PAYS DEVELOPPES

13. Le Secrétariat a poursuivi ses travaux de recherche sur les aménagements structurels passés et à venir dans l'industrie, conformément au programme présenté au Conseil à sa treizième session^{5/}. La liste de rapports ci-après montre la portée et l'état des travaux accomplis dans ce domaine et dans les domaines connexes.
14. Les études suivantes, relatives au redéploiement de l'industrie, sont achevées :
- "Industrial redeployment in Sweden : prospects and obstacles"
(UNIDO/ICIS.54)
 - "Industrial redeployment tendencies and opportunities in the Federal Republic of Germany" (UNIDO/ICIS.90)
 - "Industrial redeployment tendencies and opportunities in Switzerland"
(UNIDO/ICIS.115)
 - "Industrial redeployment tendencies and opportunities in Belgium"
(UNIDO/ICIS.131)
 - "International redeployment and interfirm trade" (à paraître).
15. Les études suivantes, relatives aux futurs aménagements de structures dans l'industrie, sont commencées :
- "Future structural changes in the industry of the Federal Republic of Germany" (UNIDO/ICIS.103)
 - "Future structural changes in the industry of Switzerland"
(UNIDO/ICIS.116)
 - "Future structural changes in the industry of Belgium"
(UNIDO/ICIS.132)
 - "Future structural changes in the industry of Austria" (parties I et II)
(à paraître)
 - "Future structural changes in the industry of Hungary" (à paraître)
 - "Future structural changes in the industry of Australia" (à paraître)
 - "Future structural changes in the industry of Sweden" (à paraître)
 - "Future structural changes in the industry of France" (à paraître)
 - "Structural changes in the manufacturing sector of the United States of America" (à paraître)
 - "List of papers relating to structural changes in developed countries",
issue No 3 (UNIDO/ICIS.127).
16. D'autres études sont également commencées :
- "The impact of trade with developing countries on employment in developed countries - empirical evidence from recent research" (UNIDO/ICIS.85)
 - "Study on the impact of developing countries' imports on the economy of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland" (à paraître)

^{5/} ID/B/222, paragraphes 15 à 37.

"Study on the impact of developing countries' imports on the economy of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland - textiles" (à paraître)

"The division of labour between centrally-planned economy countries in eastern Europe and developing countries" (à paraître)

17. Vu l'importance croissante de la coopération industrielle entre les pays à économie planifiée et les pays en développement, le Secrétariat a entrepris une étude spéciale sur la division actuelle du travail entre ces deux groupes de pays et sur les perspectives d'avenir. Un document sur ce sujet a été présenté à la réunion d'experts de haut niveau sur la coopération industrielle, qui s'est tenue en septembre 1979, à Sofia (Bulgarie).

PREPARATIFS DE LA TROISIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUUDI

18. En plus des documents susindiqués concernant le redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement, la troisième Conférence générale de l'ONUUDI a été saisie des rapports ci-après au titre du point 5 de son ordre du jour :

a) Une note du Secrétariat intitulée "Redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement"^{1/}, qui constituait le rapport officiel sur cette question. Ce document présentait brièvement les études entreprises, contenait des conclusions et des recommandations découlant du programme de recherche en cours et renvoyait aux rapports déjà consacrés à divers pays ou à des questions particulières;

b) Un rapport d'ensemble sur les aménagements de structure dans l'industrie^{8/}, établi par le Centre international d'études industrielles, qui reprenait et développait les propositions contenues dans la note susmentionnée, à partir des conclusions des études sur les aménagements de structures dans les pays développés, des études sur les priorités et les perspectives de développement des pays du Tiers monde et de diverses autres études;

c) Un rapport intitulé "L'industrie à l'horizon 2000 - Nouvelles perspectives"^{9/}, rédigé en liaison avec l'Etude conjointe sur la coopération industrielle

1/ ID/CONF.4/9.

8/ UNIDO/ICIS.136.

9/ ID/CONF.4/3.

internationale. Ce rapport contenait certaines conclusions et recommandations relatives à la restructuration et au redéploiement des industries (première partie, chapitre 3, section 2 et deuxième partie, chapitre 4).

DECISIONS A PRENDRE PAR LE CONSEIL

19. En examinant ce point de l'ordre du jour, le Conseil voudra peut-être examiner les progrès du programme de recherche en cours sur le redéploiement et les aménagements de structures, et prendre note des rapports qui sont ou seront présentés sur ce sujet. Peut-être le Conseil voudra-t-il également donner au Secrétariat des directives pour les activités que celui-ci continuera à mener dans ce domaine, compte tenu des délibérations de la troisième Conférence générale de l'ONUDI.

